

L'attente anxieuse du vaccin

Bonjour,

Les médias nous expliquent qu'il va falloir au moins un an voire plus pour créer un nouveau vaccin. Je ne comprends pas pourquoi cela prend autant de temps et j'ai peur que nos vies soient limitées jusqu'à ce qu'on trouve ce vaccin. Ai-je raison de m'inquiéter ?

Bonjour,

Habituellement, il faut une douzaine d'années pour développer un vaccin. Plusieurs étapes sont en effet nécessaires pour s'assurer de l'innocuité et de l'efficacité du vaccin : si le vaccin donne des résultats encourageants lors des essais précliniques en laboratoire et chez l'animal, les essais cliniques sont entamés. Réduire le délai pour espérer produire un vaccin en un an est déjà un véritable défi qui nécessite de mettre de nombreuses équipes sur le projet, de réduire au maximum les durées de chaque étape du développement et éventuellement de réduire le nombre de personnes suivies et les durées de suivi. Le risque de réduire drastiquement le délai est de manquer de recul sur la balance bénéfique / risque.

Mais la découverte d'un vaccin n'est pas la seule issue envisagée pour sortir de la quarantaine. La mise en place d'une quarantaine est en grande partie justifiée par une incapacité des hôpitaux à faire face au flux de malades. Pour éviter la saturation des hôpitaux et lever la quarantaine, plusieurs stratégies sont à l'étude :

- » Réduire la contagiosité :
 - * en vaccinant la population (cf. plus haut),
 - * en appliquant strictement les mesures barrière dont le port de masques pour tous comme recommandé par la Société Française de Santé Publique,
 - * en effectuant des dépistages à très grande échelle (ce scénario de sortie de crise est un des plus crédibles à court terme), ce qui aurait 2 avantages : d'une part, dépister et ne confiner que les malades, et d'autre part, dépister les guéris pour connaître précisément le nombre de personnes déjà immunisées. Si le nombre est suffisant, alors une immunité collective est obtenue (le virus ne peut plus se répandre).

- » Réduire la gravité :
 - * en développant des traitements qui permettraient de limiter la prévalence des cas graves et/ou la durée d'hospitalisation (des nombreux essais portant sur les traitements et vaccins sont en cours),
 - * en mettant des moyens à disposition de l'hôpital (augmentation du nombre de lits en réanimation, mise à disposition de personnels, etc.) : le nombre de lits de réanimation a été nettement augmenté depuis le début de l'épidémie et le gouvernement promet un plan massif pour l'hôpital.

Marielle Wathelet, médecin de santé publique, CHU de Lille

